



Louvres, le 27 avril 2021

La Principale du collège

à

Mesdames, Messieurs les Parents d'élève(s)

Objet : organisation des cours à compter du 3 mai 2021.

Direction

Les cours de vos enfants reprendront en présentiel au collège à partir du lundi 3 mai 2021 selon l'organisation qui suit.

La Principale

Classes de 6^e et 5^e : emploi du temps habituel, identique à celui d'avant le confinement (respectant le protocole sanitaire, les élèves sont dans la même salle pour tous les cours sauf cours ayant des salles spécialisées – Arts plastiques, Education musicale, SVT, Sciences physiques, Technologie – et Allemand).

Téléphone :

01 34 68 92 90

Télécopie :

01 34 72 54 82

Classes de 4^e et 3^e : emploi du temps hybride. Les élèves d'une même classe viennent au collège certains jours et ces jours-là, leur emploi du temps habituel s'applique.

Courriel

ce.0951354f@ac-versailles.fr

Voici la répartition jusqu'à fin mai qui tient compte du brevet blanc et de différentes contraintes liées notamment aux jours fériés * :

	4A	4B	4C	4D	3A	3B	3C	3D
lundi 3 mai							modifié	
mardi 4 mai								modifié
mercredi 5 mai			modifié	modifié				
jeudi 6 mai					DNB blanc			
vendredi 7 mai								
lundi 10 mai								
mardi 11 mai								
mercredi 12 mai								
férié								
férié								
lundi 17 mai								
mardi 18 mai								
mercredi 19 mai								
jeudi 20 mai								
vendredi 21 mai								
férié								
mardi 25 mai								
mercredi 26 mai								
jeudi 27 mai								
vendredi 28 mai								

* case verte pour les jours de présence au collège,

La mention « modifié » indique que des cours ont été ajoutés durant la journée de présence (reportez-vous à Pronote)



Les élèves qui n'ont pas cours au collège sont placés en distanciel. Ils doivent donc se reporter au cahier de texte afin de poursuivre leurs apprentissages et leurs leçons.

Pour la **cantine**, la facturation du troisième trimestre sera exceptionnellement envoyée le 18 juin 2021. Le paiement devra être effectué immédiatement à réception de cette facture. Pour tous les élèves, y compris de 4^e et 3^e, les jours de demi-pension sont maintenus tels qu'ils ont été déterminés depuis le début d'année scolaire. Pour tout(e) élève de 4^e ou 3^e qui a cours une journée J au collège et est habituellement inscrit à la demi-pension pour cette journée, cette dernière sera obligatoirement facturée. (*A contrario*, quand un élève de 4^e ou 3^e est en journée de cours distanciel, alors la demi-pension de cette journée ne sera bien évidemment pas facturée).

Cette année, le service de cantine fermera dès le mardi 29 juin 2021 au soir (pour les jours suivants, les demi-pensionnaires pourront être accueillis au réfectoire s'ils ont apporté un repas froid).

Le collège est ouvert et joignable durant toute la période, direction, intendance et vie scolaire.

Laurence Marembert

